

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Fontenay le Vicomte (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21910244900010

POSTE COMPTABLE : Rec. Percept. La Ferté Alais

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	44
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	46
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	47
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	49
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	50
B9 - Etat du personnel	51
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	58

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 587

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 616 613,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	918,44
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	759,74
3	Dépenses d'équipement brut / population	279,22
4	Encours de dette / population (2) (3)	291,34
5	DGF / population	25,28
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	33,48 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	124,98 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	36,75 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	38,35 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023

Publication : 13/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

I
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	406 292,72	548 116,85
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	92 181,34	55 930,20
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 105 572,99	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		604 047,05	604 047,05
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 696 356,72	1 211 706,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 484 650,72
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 696 356,72	1 696 356,72
TOTAL DU BUDGET (4)		2 300 403,77	2 300 403,77

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Réception par le préfet : 12/04/2023

Publication : 13/04/2023

11

C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00

+

==

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	150 362,04	55 930,20	68 000,00	68 000,00	123 930,20
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		170 362,04	55 930,20	88 000,00	88 000,00	143 930,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	75 000,00	0,00	79 500,00	79 500,00	79 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	56 459,51	0,00	141 824,13	141 824,13	141 824,13
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		131 459,51	0,00	221 324,13	221 324,13	221 324,13
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		301 821,55	55 930,20	309 324,13	309 324,13	365 254,33

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	278 540,00		230 292,72	230 292,72	230 292,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	11 000,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		289 540,00		238 792,72	238 792,72	238 792,72

TOTAL	591 361,55	55 930,20	548 116,85	548 116,85	604 047,05
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	604 047,05
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

232 792,72

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023

Publication : 13/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	453 600,00	0,00	791 854,00	806 854,00	806 854,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	480 600,00	0,00	488 000,00	488 000,00	488 000,00
014	Atténuations de produits	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	138 134,50	0,00	126 710,00	126 710,00	126 710,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 097 334,50	0,00	1 431 564,00	1 446 564,00	1 446 564,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	39 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 150 334,50	0,00	1 442 564,00	1 457 564,00	1 457 564,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	278 540,00		230 292,72	230 292,72	230 292,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	11 000,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		289 540,00		238 792,72	238 792,72	238 792,72

TOTAL	1 439 874,50	0,00	1 681 356,72	1 696 356,72	1 696 356,72
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 696 356,72
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 368,00	0,00	154 477,00	154 477,00	154 477,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	178 540,00	0,00	189 946,00	189 946,00	189 946,00
731	Fiscalité locale	744 909,00	0,00	758 254,00	758 254,00	758 254,00
74	Dotations et participations (3)	47 561,00	0,00	48 424,00	48 424,00	48 424,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 320,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 115 698,00	0,00	1 163 601,00	1 163 601,00	1 163 601,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		38 105,00	38 105,00	38 105,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 117 198,00	0,00	1 205 706,00	1 205 706,00	1 205 706,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00

TOTAL	1 123 198,00	0,00	1 211 706,00	1 211 706,00	1 211 706,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	484 650,72
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 696 356,72
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	232 792,72	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	6 000,00	6 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	49 353,03	0,00	49 353,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	50 290,40	0,00	50 290,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	392 830,63	0,00	392 830,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		492 474,06	6 000,00	498 474,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	105 572,99
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	604 047,05
--	------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	806 854,00		806 854,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	488 000,00		488 000,00
014	Atténuations de produits	25 000,00		25 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	126 710,00	0,00	126 710,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	11 000,00	0,00	11 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	8 500,00	8 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		230 292,72	230 292,72
Dépenses de fonctionnement – Total		1 457 564,00	238 792,72	1 696 356,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 696 356,72
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023

Publication : 13/04/2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 500,00	0,00	79 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	123 930,20	0,00	123 930,20
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	20 000,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 500,00	8 500,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		230 292,72	230 292,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		223 430,20	238 792,72	462 222,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	141 824,13
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	604 047,05
--	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	154 477,00		154 477,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	189 946,00		189 946,00
731	Fiscalité locale	758 254,00		758 254,00
74	Dotations et participations (8)	48 424,00		48 424,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	12 500,00	0,00	12 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	4 000,00	6 000,00	10 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	38 105,00	0,00	38 105,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 205 706,00	6 000,00	1 211 706,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	484 650,72
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 696 356,72
---	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		463 499,74	92 181,34	0,00	406 292,72	406 292,72	0,00	406 292,72	498 474,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 584,20	0,00	0,00	50 290,40	50 290,40	0,00	50 290,40	50 290,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	360 915,54	92 181,34	0,00	300 649,29	300 649,29	0,00	300 649,29	392 830,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		385 499,74	92 181,34	0,00	350 939,69	350 939,69	0,00	350 939,69	443 121,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	72 000,00	0,00		49 353,03	49 353,03		49 353,03	49 353,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		72 000,00	0,00	0,00	49 353,03	49 353,03	0,00	49 353,03	49 353,03
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		457 499,74	92 181,34	0,00	400 292,72	400 292,72	0,00	400 292,72	492 474,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

105 572,99

Total des dépenses d'investissement cumulées

604 047,05

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Publication : 13/04/2023

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		534 902,04	55 930,20	406 292,72	406 292,72	462 222,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	150 362,04	55 930,20	68 000,00	68 000,00	123 930,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		170 362,04	55 930,20	88 000,00	88 000,00	143 930,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	75 000,00	0,00	79 500,00	79 500,00	79 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		75 000,00	0,00	79 500,00	79 500,00	79 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		245 362,04	55 930,20	167 500,00	167 500,00	223 430,20
021	Virement de la section de fonctionnement	278 540,00		230 292,72	230 292,72	230 292,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	11 000,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		289 540,00		238 792,72	238 792,72	238 792,72

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	141 824,13
--------------------------------	------------

Total des recettes d'investissement cumulées	604 047,05
--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023
Publication : 13/04/2023

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		463 499,74	92 181,34	0,00	406 292,72	406 292,72	0,00	406 292,72	498 474,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 584,20	0,00	0,00	50 290,40	50 290,40	0,00	50 290,40	50 290,40
202	Frais réalisation documents urbanisme	15 500,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	9 084,20	0,00		39 290,40	39 290,40	0,00	39 290,40	39 290,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	360 915,54	92 181,34	0,00	300 649,29	300 649,29	0,00	300 649,29	392 830,63
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		14 725,05	14 725,05	0,00	14 725,05	14 725,05
2131	Bâtiments publics	130 500,00	5 485,70		101 225,84	101 225,84	0,00	101 225,84	106 711,54
2135	Installations générales, agencements	66 278,22	0,00		15 864,00	15 864,00	0,00	15 864,00	15 864,00
2151	Réseaux de voirie	54 000,00	51 666,00		0,00	0,00	0,00	0,00	51 666,00
2152	Installations de voirie	7 300,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	1 563,93		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	3 563,93
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 300,00	1 155,71		20 541,40	20 541,40	0,00	20 541,40	21 697,11
2182	Matériel de transport	0,00	32 310,00		0,00	0,00	0,00	0,00	32 310,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	24 579,32	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	76 958,00	0,00		118 293,00	118 293,00	0,00	118 293,00	118 293,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		385 499,74	92 181,34	0,00	350 939,69	350 939,69	0,00	350 939,69	443 121,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023
Publication : 13/04/2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	72 000,00	0,00		49 353,03	49 353,03		49 353,03	49 353,03
1641	Emprunts en euros	72 000,00	0,00		49 353,03	49 353,03		49 353,03	49 353,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA.régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		72 000,00	0,00	0,00	49 353,03	49 353,03	0,00	49 353,03	49 353,03
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		457 499,74	92 181,34	0,00	400 292,72	400 292,72	0,00	400 292,72	492 474,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	6 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	6 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
13912	Subv. transf. Régions	6 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		534 902,04	55 930,20	406 292,72	406 292,72	462 222,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	150 362,04	55 930,20	68 000,00	68 000,00	123 930,20
1322	Subv. non transf. Régions	85 489,00	13 437,40	54 000,00	54 000,00	67 437,40
1323	Subv. non transf. Départements	63 912,00	31 735,00	14 000,00	14 000,00	45 735,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	10 757,80	0,00	0,00	10 757,80
1348	Autres fonds non transférables	961,04	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		170 362,04	55 930,20	88 000,00	88 000,00	143 930,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	75 000,00	0,00	79 500,00	79 500,00	79 500,00
10222	FCTVA	45 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	42 500,00	42 500,00	42 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		75 000,00	0,00	79 500,00	79 500,00	79 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		245 362,04	55 930,20	167 500,00	167 500,00	223 430,20
021	Virement de la section de fonctionnement	278 540,00		230 292,72	230 292,72	230 292,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	11 000,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	11 000,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		289 540,00		238 792,72	238 792,72	238 792,72

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023
Publication : 13/04/2023

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 439 874,50	0,00	0,00	1 681 356,72	1 696 356,72	0,00	1 696 356,72	1 696 356,72
011	Charges à caractère général (3)	453 600,00	0,00	0,00	791 854,00	806 854,00	0,00	806 854,00	806 854,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	480 600,00	0,00		488 000,00	488 000,00		488 000,00	488 000,00
014	Atténuations de produits	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	138 134,50	0,00	0,00	126 710,00	126 710,00	0,00	126 710,00	126 710,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 097 334,50	0,00	0,00	1 431 564,00	1 446 564,00	0,00	1 446 564,00	1 446 564,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	39 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		53 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
Total des dépenses réelles		1 150 334,50	0,00	0,00	1 442 564,00	1 457 564,00	0,00	1 457 564,00	1 457 564,00
023	Virement à la section d'investissement	278 540,00			230 292,72	230 292,72		230 292,72	230 292,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	11 000,00			8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		289 540,00			238 792,72	238 792,72		238 792,72	238 792,72

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 696 356,72
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023
Publication : 13/04/2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 123 198,00	0,00	1 211 706,00	1 211 706,00	1 211 706,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 368,00	0,00	154 477,00	154 477,00	154 477,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	178 540,00	0,00	189 946,00	189 946,00	189 946,00
731	Fiscalité locale	744 909,00	0,00	758 254,00	758 254,00	758 254,00
74	Dotations et participations (2)	47 561,00	0,00	48 424,00	48 424,00	48 424,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	11 320,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
Total des recettes de gestion des services		1 115 698,00	0,00	1 163 601,00	1 163 601,00	1 163 601,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		38 105,00	38 105,00	38 105,00
Total des recettes financières		1 500,00	0,00	42 105,00	42 105,00	42 105,00
Total des recettes réelles		1 117 198,00	0,00	1 205 706,00	1 205 706,00	1 205 706,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	484 650,72
---------------------------------------	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 696 356,72
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 439 874,50	0,00	0,00	1 681 356,72	1 696 356,72	0,00	1 696 356,72	1 696 356,72
011	Charges à caractère général (4)	453 600,00	0,00	0,00	791 854,00	806 854,00	0,00	806 854,00	806 854,00
6042	Achats de prestations de services	62 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	0,00		22 417,00	17 417,00	0,00	17 417,00	17 417,00
60612	Énergie - Électricité	65 000,00	0,00		375 000,00	375 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	2 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	3 500,00	0,00		6 043,00	6 043,00	0,00	6 043,00	6 043,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60636	Vêtements de travail	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	0,00		9 180,00	9 180,00	0,00	9 180,00	9 180,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 500,00	0,00		1 700,00	21 700,00	0,00	21 700,00	21 700,00
612	Redevances de crédit-bail	11 000,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
613	Locations	11 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	35 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	13 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
618	Divers	4 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	26 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	42 100,00	0,00		43 414,00	43 414,00	0,00	43 414,00	43 414,00
624	Transports biens, transports collectifs	10 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
625	Déplacements et missions	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023
Chap. 7 art.
Publication : 13/04/2023
(4)

	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6284	Redevances pour services rendus	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	10 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	7 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 400,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	480 600,00	0,00		488 000,00	488 000,00		488 000,00	488 000,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 200,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
6411	Personnel titulaire	166 000,00	0,00		121 500,00	121 500,00		121 500,00	121 500,00
6413	Personnel non titulaire	137 000,00	0,00		187 500,00	187 500,00		187 500,00	187 500,00
6415	Congés payés	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	139 600,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
6470	Autres charges sociales	300,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
648	Autres charges de personnel	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	138 134,50	0,00	0,00	126 710,00	126 710,00	0,00	126 710,00	126 710,00
65311	Indemnités de fonction	75 000,00	0,00		71 500,00	71 500,00	0,00	71 500,00	71 500,00
65312	Frais de mission et de déplacement	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	17 310,00	0,00		17 810,00	17 810,00	0,00	17 810,00	17 810,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	16 374,50	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023
Publication : 13/04/2023
Chap. 7 art. (1)

Libellé		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	23 100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 097 334,50	0,00	0,00	1 431 564,00	1 446 564,00	0,00	1 446 564,00	1 446 564,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	39 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	39 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		53 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
Total des dépenses réelles		1 150 334,50	0,00	0,00	1 442 564,00	1 457 564,00	0,00	1 457 564,00	1 457 564,00
023	Virement à la section d'investissement	278 540,00			230 292,72	230 292,72		230 292,72	230 292,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	11 000,00			8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	11 000,00			8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		289 540,00			238 792,72	238 792,72		238 792,72	238 792,72

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023
Publication : 13/04/2023

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 123 198,00	0,00	1 211 706,00	1 211 706,00	1 211 706,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	133 368,00	0,00	154 477,00	154 477,00	154 477,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	1 977,00	1 977,00	1 977,00
7032	Stationnement et location voie publique	32 368,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	95 000,00	0,00	116 500,00	116 500,00	116 500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	4 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	178 540,00	0,00	189 946,00	189 946,00	189 946,00
73211	Attribution de compensation	102 296,00	0,00	111 991,00	111 991,00	111 991,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	6 244,00	0,00	7 955,00	7 955,00	7 955,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
731	Fiscalité locale	744 909,00	0,00	758 254,00	758 254,00	758 254,00
73111	Impôts directs locaux	638 909,00	0,00	645 366,00	645 366,00	645 366,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	91 000,00	0,00	97 888,00	97 888,00	97 888,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations (3)	47 561,00	0,00	48 424,00	48 424,00	48 424,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	20 373,00	0,00	18 449,00	18 449,00	18 449,00
741121	DSR des communes	18 429,00	0,00	21 674,00	21 674,00	21 674,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	293,00	293,00	293,00
744	FCTVA	3 500,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
74718	Autres participations Etat	700,00	0,00	360,00	360,00	360,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	4 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	4 548,00	4 548,00	4 548,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 320,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
752	Revenus des immeubles	11 220,00	0,00	12 400,00	12 400,00	12 400,00
755	Dédits et pénalités	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7588	Autres produits divers gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 115 698,00	0,00	1 163 601,00	1 163 601,00	1 163 601,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00

Réception par le préfet - 12/04/2023
Publication : 13/04/2023
Chap / art. (1)

	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		38 105,00	38 105,00	38 105,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		38 105,00	38 105,00	38 105,00
Total des recettes réelles		1 117 198,00	0,00	1 205 706,00	1 205 706,00	1 205 706,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					770 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					770 000,00									
5570945	CAISSE D'EPARGNE	28/05/2018	15/06/2018	05/09/2018	50 000,00	F		1,040	1,040		T	P	O	A-1
8678299	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010		05/09/2011	150 000,00	F		3,250	3,250		A	P	O	A-1
9607646	CAISSE D'EPARGNE	28/08/2015	31/08/2015	15/12/2015	120 000,00	F		2,190	2,190		T	P	O	A-1
9961098	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2017	09/08/2017	10/12/2017	200 000,00	F		1,480	1,480		T	P	O	A-1
A7509G40	CAISSE D'EPARGNE	17/03/2011		17/06/2011	250 000,00	F		4,560	4,560		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		390 869,42					49 353,03	10 314,09	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		390 869,42					49 353,03	10 314,09	0,00	0,00
5570945		0,00	A-1	28 141,41	5,00	F		1,040	4 997,78	273,22	0,00	0,00
8678299		0,00	A-1	30 000,00	3,00	F		3,250	10 000,00	975,00	0,00	0,00
9607646		0,00	A-1	66 888,90	7,00	F		2,190	8 008,08	1 399,40	0,00	0,00
9961098		0,00	A-1	134 980,69	9,00	F		1,480	12 966,63	1 925,97	0,00	0,00
A7509G40		0,00	A-1	130 858,42	8,00	F		4,560	13 380,54	5 740,50	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	390 869,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		38 105,33	38 105,33	38 105,33	0,00
Provisions pour litiges	0,00		38 105,33	38 105,33	38 105,33	0,00
LITIGE PHOTOCOPIEURS RANK XEROX	0,00	31/12/2023	38 105,33	38 105,33	38 105,33	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		582,00	582,00	0,00	582,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		582,00	582,00	0,00	582,00
IMPAYES EDF	0,00	31/12/2021	104,00	104,00	0,00	104,00
IMPAYES CANTINE	0,00	31/12/2022	478,00	478,00	0,00	478,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		38 687,33	38 687,33	38 105,33	582,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Fontenay-le-Comte - Budget communal - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023

Publication : 13/04/2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		38 687,33	38 687,33	38 105,33	582,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	7 314 817,42	6 660 508,59	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	1 798,32	2 399,22
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 832 728,42	2 511 336,60											22 840,57	45 368,69
EFIDIS	2004	P	Caution HLM 04002	CAISSE DES DEPOTS ET	124 629,92	118 913,74	16,00	A	F		1,500	F		1,500	A-1		1 826,89	2 879,37
	2004	P	Caution HLM 04003		463 454,50	289 563,58	19,00	A	F		3,454	F		3,454	A-1		5 170,54	14 585,68
	2015	P	Prêt PLAI Foncier 4007		870 797,00	826 320,83	53,00	A	F		1,600	F		1,600	A-1		7 339,88	7 756,09
EFIDIS	2015	P	Prêt PRLS 4004	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	576 650,00	576 650,00	8,00	A	F		1,600	F	1	1,600	A-1		6 343,15	0,00
EFIDIS	2015	P	Prêt PLAI 4006		797 197,00	699 888,45	33,00	A	F		1,600	F		1,600	A-1		2 160,11	20 147,55
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 482 089,00	4 149 171,99											40 461,50	62 977,53
EFIDIS	2015	P	Prêt PLUS 4005	CAISSE DES DEPOTS	1 660 060,00	1 483 669,87	33,00	A	F		1,600	F		1,600	A-1		16 728,78	37 127,86
	2015	P	Prêt PLUS		2 793 908,00	2 651 208,49	53,00	A	F		1,600	F		1,600	A-1		23 549,62	24 885,02
ESSONNE HABITAT	2004	C	CAUTION HLM		28 121,00	14 293,63	17,00	A	V	1	1,200	F		0,000	A-1		183,10	964,65
TOTAL GENERAL					7 314 817,42	6 660 508,59											63 302,07	108 346,22

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Fontenay le Comte - Budget communal - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023

Publication : 13/04/2023

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	1 798,32	0,00	0,00	0,00	0,00	1 798,32	
Photocopieur	2019	RICOH	5	1 798,32	0,00	1 798,32	0,00	0,00	0,00	0,00	1 798,32	
Ordinateur	2020	HEWLET PACKARD	3	600,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total				2 399,22	0,00	1 798,32	0,00	0,00	0,00	0,00	1 798,32	

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					17 810,00
6574		Subventions 2023	LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS BALLANCOURT ITTEVILLE	Association	300,00
6574		Subvention 2023	ASSOCIATION SPORTIVE DE FONTENAY-LE-VICOMTE	Association	12 300,00
6574		Subvention 2023	FIL D'ARGENT	Association	200,00
6574		Subvention 2023	L'ILE AUX ENFANTS	Association	400,00
6574		Subvention 2023	LA BOULE FONTENOISE	Association	1 500,00
6574		Subvention 2023	LA MAHENO COMPAGNIE	Association	200,00
6574		Subvention 2023	LES BISCOTTOS	Association	1 000,00
6574		Subvention 2023	UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Association	160,00
6574		Subvention 2023	ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LE SAUSSAY	Association	250,00
6574		Subvention 2023	AUTOUR DE SAINT REMI	Association	1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	5,69	6,69
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	5,69	5,69
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		7,00	0,00	7,00	4,00	7,69	11,69

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet le 12/04/2023
Publication : 13/04/2023

(4) **Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT).** Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	A 332-23-1°	CDI CDI
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	ADM	491	0,00	A 332-23-1°	CDI CDI
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDI CDI
Adjoint technique	C	TECH	401	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Adjoint technique	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

091-219102449-20230407-2023-13-BF

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2023
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.
Publication : 13/04/2023

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	
	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		55 353,03	I 55 353,03
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		49 353,03	49 353,03
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	49 353,03	49 353,03
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 000,00	6 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 000,00	6 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	55 353,03	92 181,34	105 572,99	253 107,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	
	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		318 292,72	III 318 292,72
Ressources propres externes de l'année (a)		79 500,00	79 500,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	37 000,00	37 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	42 500,00	42 500,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		238 792,72	238 792,72
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	8 500,00	8 500,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	230 292,72	230 292,72

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	318 292,72	55 930,20	0,00	141 824,13	516 047,05

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 253 107,36
Ressources propres disponibles	IV 516 047,05
Solde	V = IV – II (8) 262 939,69

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Fontenay le Vicomte - Budget communal - BP - 2023

- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Fontenay-le-Vicomte, le 07/04/2023



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Fontenay-le-Vicomte, le 07/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

VALÉRIE MICK RIVES

BALDY Patrick	
BLANQUART Jean-Marc	
BOUILLER Virginie	
CONRAD-BRUAT Laurent	
CORRE Daniel	
DHONT Jean-Pierre	
FONSECA David	
GAULE Sylvain	
JOURDAN Patricia	
LE NEEL Shirley	
LEGRAS Evelyne	
LUCAS Marc	
MARCHE Séverine	
MARECHAL Laura	
MICK RIVES Valérie	
SARAGOSA Elodie	
SERPETTE Patrick	
VAN ASSCHE Anabelle	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2023, et de la publication le 10/04/2023

A Fontenay-le-Vicomte, le 07/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.